

Argumentaire projet 4

« PARCOURS d'interprétation du patrimoine naturel et culturel »

Le projet *PARCOURS d'interprétation du patrimoine naturel et culturel* s'intègre dans le PITER PARCOURS, lequel a pour vocation de promouvoir la coopération entre les territoires frontaliers alpins franco-italiens.

Ce projet vise plusieurs objectifs : promouvoir et valoriser le patrimoine naturel et culturel du territoire, enrichir l'offre touristique proposée en valorisant de manière intégrée ce patrimoine remarquable du territoire transfrontalier et favoriser une meilleure collaboration entre les acteurs de l'interprétation des patrimoines.

Les actions proposées permettent aux structures et acteurs d'occuper l'espace, de se faire connaître et d'aller à la rencontre de nouveaux publics. Elles consistent notamment à :

- Éduquer et sensibiliser aux patrimoines eux-mêmes à l'échelle transfrontalière par le recours aux technologies numériques et à l'innovation,
- Monter en qualité les structures d'interprétation des patrimoines réunies au sein d'un réseau transfrontalier et développer de nouveaux produits touristiques,
- Faire émerger et structurer un réseau de professionnels pérenne faisant référence en matière d'interprétation des patrimoines.

Ce projet, qui s'étend sur 3 ans (octobre 2018 - octobre 2021), bénéficie d'un financement de 1 647 059 €. Il est mené par la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc (CCPMB), avec 7 partenaires :

- La Communauté de Communes de la vallée de Chamonix-Mont-Blanc,
- L'Unité des Communes Valdôtaines Grand-Combin,
- L'Unité des Communes Valdigne Mont-Blanc,
- L'Unité des Communes Grand-Paradis,
- Le Canton du Valais,
- Le Jardin alpin Flore-Alpe,
- Le CREPA.